



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 AOUT 2015**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Bernard RENIET, Jean-Yves MEIGNEN, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Isabelle OUDOT, Claude WICART, Pamela BARATELLA, Marie-José NOËL, Rose MEUNIER.

EXCUSE : Vincent BLANC

ABSENT :

**1.Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.**

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité la motion de soutien à l'action de l'AMF.

**2.Commission d'appel d'offre – annulation de la délibération 2014/36 et création d'une nouvelle commission.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération 2014/36 et d'élire à la commission d'appel d'offres les élus de la liste unique à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Président : Louis LAUDUN

Titulaires : Marie-José NOËL, Jean-Pierre COMTE, Bernard RENIET.

Suppléants : Henri DUYN, Vincent BLANC, Benoît CASSAN.

**3.Adhésion à la convention de mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) par le Centre de Gestion des Alpes de Haute Provence.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la convention proposée par le CDG.

**4.Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).**

Les membres de l'assemblée délibérante approuvent à l'unanimité le dépôt de l'Ad'AP au plus tard le 27 septembre 2015 auprès de la Préfecture du 04 relatif à la mise en accessibilité des bâtiments communaux ouverts au public.

**5.Budget principal – décision modificative.**

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative proposée.

**6.Les Défends de Saint-Marc – Domaine de l'Abbadie, autorisation d'ester en justice.**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à ester en justice afin que le public puisse utiliser le chemin communal qui traverse la propriété privée du Domaine de l'Abbadie.

**7.Vente de propriétés communales.**

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité la vente des propriétés communales aux prix estimés par le service des domaines.

**8. Achat d'une emprise foncière à Monsieur Aumagy.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat de l'emprise foncière de Monsieur Aumagy et autorise le maire à lui faire une proposition en fonction de l'estimation du service des domaines minoré de 10 %.

A Simiane la Rotonde, le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Le Maire, Louis LAUDUN

